

# Bayonne

## Une carte pour bénéficier d'accès à tarifs réduits

**SOCIAL** La Ville propose une carte baptisée Déclic pour favoriser l'accès à de nombreux loisirs culturels et sportifs aux administrés dont les revenus ne sont pas imposables

PIERRE SABATHIÉ  
p.sabathie@sudouest.fr

L'accès à la piscine à moitié prix, une place achetée pour un match de rugby de l'Aviron Bayonnais ouvrant droit à un billet gratuit, trois spectacles de la Scène nationale à partir de 30 euros, l'entrée gratuite au Musée basque... Il ne s'agit pas du catalogue d'une prochaine braderie, mais bien du résultat concret de la politique sociale décidée par la Ville pour favoriser l'accès au sport et à la culture pour le plus grand nombre de Bayonnais.

La carte Déclic, gratuite, est ainsi disponible depuis lundi en mairie, au CCAS, place des Gascons, ainsi qu'au hall Cassin, rue Bernède, au profit des Bayonnais non imposables (sur présentation de justificatifs). « C'est un sujet important pour notre ville où le revenu fiscal moyen par habitant est l'un des plus faibles du Pays basque, un foyer sur deux n'est pas imposable, précise le maire Jean-René Etchegaray. Nous voulons rétablir une certaine justice dans l'accès aux activités culturelles et sportives afin qu'un maximum de Bayonnais puisse bénéficier de la richesse de notre tissu associatif. C'est une démarche structurelle forte en matière sociale comme nous le faisons avec la tarification solidaire de l'eau ou l'accès aux mutuelles. »

**Des échanges plus fluides**  
Souvent, les foyers les plus défavorisés n'osent pas franchir les portes des associations culturelles et sportives par pudeur ou méconnaissance des infrastructures. En face, les clubs sportifs et les entités culturelles ne savent pas toujours comment communiquer leurs propres initiatives en matière de tarifications sociales. Cette carte devrait faciliter les échanges et les démarches administratives. « On s'adresse aussi aux seniors, explique Cyrille



Une place achetée, une place offerte pour profiter de l'ambiance du stade Jean-Dauger à l'occasion des matches de l'Aviron bayonnais. PHOTO ARCHIVES EMILIE DROUINAUD

Laiguillon, élu en charge de la vie associative. On le voit depuis lundi, ils sont très sensibles à cette offre. Des tarifs réduits leur permettent, par exemple, d'accéder à des cours de langue, de peinture, ou entrer dans des chorales pour un coût allant de 10 euros par an à 25 euros par mois en fonction des ateliers.

Pour pratiquer la gymnastique, le yoga ou le tennis de table, la cotisation s'élève en moyenne à 30 euros par an (contre 45 euros au tarif normal). Des programmes d'excursions sont aussi disponibles à prix réduits grâce à cette carte. « Elle correspond aux souhaits de nos aînés », constate l'élue Christine Lauqué.

« Il faut saluer l'investissement et l'implication des associations dans cette démarche. Cette aide à la cohésion sociale permet aussi de rompre l'isolement », ajoute Cyrille Laiguillon.

Côté culture, Yves Ugalde remarque que « les acteurs sont souvent déjà dans cette logique solidaire d'accès aux spectacles pour le plus grand nombre ». L'action menée pour les Dimanches en musique, en début d'année, avait porté ses fruits. Un public nouveau avait rejoint les fidèles mélomanes pour profiter de ces après-midi à un tarif accessible au plus grand nombre.

Pour Yves Ugalde, « cette carte va faciliter les passerelles entre ces acteurs, alors que souvent, cet environnement manque de transversalité. »

### Une quarantaine d'offres

À ce jour, une quarantaine d'offres d'activités sont accessibles au détenteur de la carte Déclic. Et ces propositions vont continuer de s'accroître au fil de l'année et de l'adhésion des associations à ce principe nouveau. Pour la Ville, ce dispositif

### AGGLO PAYS BASQUE

Cette tarification sociale peut-elle s'étendre à d'autres communes ? À l'échelle de la communauté d'agglomération Pays basque ? L'initiative est pour l'heure bayonnaise. Jean-René Etchegaray ne va pas s'exprimer au nom de ses collègues, mais en sa qualité de président de l'Agglo, il précise que « la CAPB n'a pas la compétence sociale, c'est le domaine du Département. Mais nous réfléchissons à l'aide que nous pouvons apporter aux personnes en difficulté. C'est le cas, par exemple, avec la Banque alimentaire. On peut espérer que notre opération va inspirer les autres politiques communales et communautaires. »

représente un coût de 20 000 euros. La carte Déclic sera renouvelable chaque année.